

Mouvement de personnel et demande de congés 2024-2025

Affichage des listes d'ancienneté (5-3.16 A)	Date limite : 12 avril 2024
<ul style="list-style-type: none"> • Demande de congé sans traitement à temps plein ou partiel • Contrat de retraite progressive • Demande de congé sabbatique à traitement différé (formulaire « Demande de congé » disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)	Date limite : 29 avril 2024 à 16 h 30
Demande de changement de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement (champs 3101 et 3120) (5-3.17.07 a) (formulaire disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)	Date limite : 3 mai 2024 à 16 h 30
Transmission des demandes de changement de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement (champs 3101 et 3120) acceptées. (5-3.17.08)	Au plus tard le 10 mai 2024
Transmission de la liste des excédents d'effectifs du CSSMV (5-3.16 C)	10 mai 2024
Transmission de la liste prévisionnelle des besoins et des personnes versées au 1 ^{er} bassin d'affectation du CSSMV (5-3.17.09)	14 mai 2024
Demande de désistement (5-3.17.07 b) (formulaire disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)	Date limite : 17 mai 2024 à 16 h 30
Affectation des enseignants à une école à vocation particulière (5-3.17.10 4)	16 au 23 mai 2024
Transmission de la liste finale des besoins et des personnes versées au 1 ^{er} bassin d'affectation du CSSMV (5-3.17.10)	22 mai 2024
Séance d'affectation Éducation des adultes (11-2.06) (pour les enseignants inscrits sur la liste de rappel)	11 juin à 16 h 15
Rencontre d'information pour les excédents d'effectifs	Au besoin, date et heure à confirmer
1^{er} bassin d'affectation du CSSMV au primaire, au préscolaire et en adaptation scolaire (excédents d'effectifs, surplus d'affectation, changement de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement, désistement) (5-3.17.10.2) Champs : 3101 (primaire et secondaire), 3102 et 3103	29 mai 2024 (heure à confirmer) Par Teams
1^{er} bassin d'affectation du CSSMV au secondaire et spécialistes au primaire (excédents d'effectifs, surplus d'affectation, changement de champ, de discipline ou d'ordre d'enseignement, désistement) (5-3.17.10.2) Champs : 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114 et 3117	30 mai 2024 (heure à confirmer) Par Teams
Demande de retour à l'école d'origine (5-3.17.07 c) (formulaire disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)	Date limite : 11 juin 2024 à 16 h 30
Demande de mutation volontaire (5-3.17.07 d) (formulaire disponible en ligne sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)	Date limite : 11 juin 2023 à 16 h 30
2^e bassin d'affectation du CSSMV (5-3.17.13) Mutations volontaires Séance d'affectation de juin par Teams Séance d'affectation d'août en ligne (sur <i>Le Carrefour</i> du CSSMV)	20 juin 2024 à 16 h Du 6 août à partir de 16 h au 7 août 16 h
Séance d'affectation pour les enseignants sur la Liste de priorité A (tous les champs) (5-1.14.11)	3 juillet 2024 Par Teams
Séance d'affectation pour les enseignants sur la Liste de priorité B (tous les champs) (5-1.14.11)	4 juillet 2024 Par Teams
1^{er} et 2^e bassins d'affectation du CSSMV du champ 3120 enseignants réguliers seulement (5-3.17.10.5)	8 août 2024 à partir de 13 h Par Teams
Séance d'affectation Éducation des adultes spécialité français langue seconde	8 août à 9 h Par Teams
Opération Grand V	15 août

